

ANTENNE DE PUGET-SUR-ARGENS

Espace Vernède N°2
ZAC Les Vernèdes
83480 PUGET-SUR-ARGENS

Ville de Fréjus
Place Camille Formigé
83600 - FREJUS

Tél. : 04 94 19 84 40
Fax : 04 94 83 87 88

Affaire suivie par : J. ESCLANGON

Puget sur Argens, le 2 novembre 2023

N° de contrat : -

N° de rapport : -

Objet : Construction du nouveau Groupe Scolaire de la Baume et d'une salle polyvalente
Rue des Combattants d'Afrique du Nord, D4 à Fréjus

ATTESTATION DU CONTROLEUR TECHNIQUE

Etablissant qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage de la construction son avis sur la prise en compte au stade de la conception des règles parasismiques

A joindre à la demande de permis de construire en application du d de l'article R.431-16 du code de l'urbanisme

Je soussigné : **Jérémy ESCLANGON**

agissant au nom de la société :

contrôleur technique au sens de l'article L.111-23 du code de la construction et de l'habitation, titulaire de l'agrément délivré par décision ministérielle du : 29/10/2009.

Atteste que le maître d'ouvrage de l'opération de construction suivante :

Construction du nouveau Groupe Scolaire de la Baume et d'une salle polyvalente – Fréjus

a confié à la société de contrôle : **APAVE SUDEUROPE SAS** une mission parasismique.

Le contrôleur technique atteste qu'il a fait connaître au maître d'ouvrage son avis relatif à la prise en compte des règles parasismiques, sur la base des documents du projet établis en phase de dépôt du permis de construire, et dont la liste est annexée à la présente attestation.

Date : 2/11/2023

Le Chargé d'Affaire : J. ESCLANGON

Liste des documents examinés :

Dossier de plans PC établi par Frédéric PASQUALINI E.I

